



## PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Poitiers, le 28/09/2020

### **A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS EN COMMISSION MEDICALE**

La reprise des commissions médicales, alors que nous sommes encore en période de déconfinement, exige le respect d'un certain nombre de mesures, dont vous trouverez le détail ci-dessous :

- **Respecter scrupuleusement votre horaire de convocation** : le nombre maximum de personnes autorisées à séjourner dans la salle d'attente est limité à 6. Au-delà de ce nombre, il vous sera demandé de bien vouloir patienter à l'extérieur.
- **Respecter les gestes barrière** : distance d'au moins un mètre entre chaque personne, lavage des mains régulier, tousser dans son coude...
- **Port du masque OBLIGATOIRE**
- **Si vous êtes accompagné(e)**, votre accompagnateur devra vous attendre à l'extérieur

Un point de désinfection avec gel hydroalcoolique est à votre disposition dans la salle d'attente. Merci de bien vouloir l'utiliser à votre arrivée ainsi qu'à votre départ.

L'équipe des commissions médicales vous remercie pour votre collaboration

7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers

